



C.T.A. d'Aix-Marseille

26 mars 2012

déclaration de la C.G.T.

Rentrée 2012 : pas de *statu quo* !

A moins d'un mois de la fin d'un quinquennat qui aura massacré l'emploi dans la Fonction Publique et mis à mal le système d'éducation publique, La CGT n'entend pas rester neutre lors de ce rendez-vous important pour l'expression démocratique.

Si nous sommes bien conscients que pour ce gouvernement il n'est jamais l'heure du bilan, nous regrettons une accélération depuis quelques mois pour faire passer des textes qui n'ont aucun caractère urgent ou entériner des situations qu'il sera difficile de remettre en cause au sortir de l'élection. Le gouvernement profite des derniers jours pour miner le terrain de la rentrée 2012 en essayant de passer en force sur un certain nombre de dossiers au mépris de tout dialogue social.

Parmi ces dossiers :

- ▶ la loi supprimant purement et simplement les IUFM.

La CGT considère que la réforme de la formation des enseignants et de la mastérisation des concours de recrutement a été catastrophique. Les bourses pour les étudiants ont complètement disparues. Cette situation nécessitera la prise de mesures d'urgence le plus rapidement possible. Dans notre académie les stagiaires auront encore à assurer un ETP de service hebdomadaire à la rentrée scolaire. Pourtant, nous savons tous ici que ces conditions ne sont favorables ni pour la formation ni pour la qualité du service d'éducation.

- ▶ la généralisation d'un mouvement spécifique des personnels dans les établissements ÉCLAIR.

Dans ce dossier, là encore, aucun bilan de la phase d'expérimentation. Nous sommes passés directement à la phase de généralisation. Une partie du recrutement se fait sur profil en dehors de tout contrôle paritaire et d'égalité de traitement. Pourtant nous savons tous ici que les raisons pour participer au mouvement ÉCLAIR n'ont bien souvent que très peu de rapport avec la pédagogie, le profil de l'établissement ou la spécificité du poste. Au passage cette réforme rogne davantage le rôle des syndicats dans le contrôle de l'égalité de traitement des fonctionnaires de l'Etat.

- ▶ l'évaluation des enseignants,

Ce projet vient d'être à nouveau présenté en Comité Technique Ministériel alors qu'il avait été très largement rejeté par les personnels et les organisations syndicales qui les représentent. Pourtant nous savons tous ici, que les chefs d'établissement, s'ils ont pu être enseignants à un moment de leur carrière, n'ont pas compétence pour évaluer pédagogiquement dans toutes les disciplines les équipes éducatives qu'ils encadrent.

Le gouvernement avance encore à marche forcée sur le projet de transformation des GRETA en GIP sans réelle concertation et sans explorer d'autres pistes. C'est également le cas sur l'évolution du service de l'orientation où le redéploiement territorial envisagé s'accompagne de suppressions d'emploi.

En réalité, nous assistons à une instrumentalisation des annonces sur l'Ecole dans le cadre de la campagne électorale du président sortant. Ses annonces sur l'augmentation du temps de présence des enseignants, l'autonomie des chefs d'établissement-managers, la généralisation de l'apprentissage quiachevera la casse de l'enseignement professionnel public, sont autant de provocations contre les personnels qui, tous les jours, luttent pour une école de la réussite de tous et pour tous.

La CGT ne souhaite pas, sur l'ensemble de ces dossiers, maintenir un quelconque *statu quo*. Mais nous ne pouvons accepter, en revanche, que des décisions sur des sujets importants pour notre système éducatif puissent être imposées sans prendre le temps de la réflexion, de l'analyse et sans dialogue social. Nous considérons qu'il faut donner plus de droits d'intervention aux salariés et prêter plus d'attention à l'écoute des personnels. À tous les niveaux, la démocratie sociale doit être une priorité politique.

Dans la situation économique et sociale que nous traversons, des mesures urgentes sont nécessaires en matière d'emploi, de pouvoir d'achat notamment. Ces exigences impliquent d'autres choix budgétaires. La Fonction publique est, dans ce contexte de crise, un atout majeur et non un problème pour préparer l'avenir et répondre réellement aux besoins de la population.

Il faut créer les emplois nécessaires et abandonner le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, alors que la progression démographique entamée au début des années 2000 se poursuit. C'est la raison pour laquelle la CGT demande la restitution des emplois supprimés durant ce quinquennat et, dans l'urgence, la mise en place d'un collectif budgétaire incluant la titularisation ou la garantie d'emploi pour tous les personnels précaires.

Au vu du bilan que la CGT dresse des 5 années de présidence UMP, nous sommes convaincus que la reconduction de cette majorité ouvrira, à coup sûr, une nouvelle séquence de reculs sociaux et d'austérité pour les personnels du monde de l'éducation.

Le changement de politique pour conquérir la justice sociale devient incontournable. Plus que jamais, notre Ecole et notre pays ont besoin d'un syndicalisme offensif et force de proposition.

Emmanuel WIETZEL

Jean-Louis BRUNEL